

Conseil d'établissement

Le lundi 20 février 2023 à 16h
Local 120 de l'édifice l'Escale

PROCÈS-VERBAL

	Sujet	I	AP	AD
1.	Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum M. Gravel constate qu'on a quorum. L'heure de l'ouverture de l'Assemblée est à 16h03.	x		
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour Proposé par Annie Lurette; appuyé par Bruno Patry			x
3.	Parole au public Pas de public	x		
4.	Adoption du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2022 Proposé par Bruno Patry ; appuyé par Mélodie Diotte Chénier			x
5.	Plan de lutte contre la violence et l'intimidation Proposé par Annie Lurette ; appuyé par Bruno Patry Le Centre de services scolaire exige un plan de lutte contre l'intimidation. Nous en sommes présentement à la deuxième année de consultation en comité de travail. <u>Voici ce qui a été réalisé depuis le début de l'année scolaire 2022-2023 :</u> -Consultation des élèves (193 élèves à l'automne 2022) -Analyse de la situation du Centre -Synthèse et portrait de la situation Afin d'assurer un milieu de vie sain et sécuritaire, et ce, toujours en lien avec projet éducatif, la conception du plan de lutte contient ceci : -Ligne téléphonique/adresse courriel/ communication confidentielle/formulaire en ligne de dénonciation ou pour faire part d'une préoccupation Une date importante à retenir est celle du 15 mars. Une communication TEAMS d'environ 20 minutes avec les salles de classe sera offerte à tous (animation réalisée par 2 intervenantes du comité pour expliquer aux élèves le plan de lutte contre la violence et l'intimidation). La promotion du plan de lutte sera effectuée 2 fois par année. De plus, une présentation du plan de lutte est prévue à chacune des intégrations/accueil d'élèves du Centre. Le plan contient également un guide d'intervention pour le personnel dans lequel le rôle de chacun est précisé.		x	

	<p>Une reddition de compte en lien avec les actes de violence ou d'intimidation est effectuée au MEQ en décembre, avril et juin.</p> <p>Le lien du plan de lutte est d'ailleurs présent sur le site Internet du Centre d'éducation des adultes des Draveurs.</p>		
6.	<p>Révision budgétaire (<i>Dépôt séance tenante</i>)</p> <p>Madame Charest explique aux membres le mécanisme de financement en FGA.</p> <p>Pour la mise en contexte, elle donne un portrait du mois de novembre 2022 (prévision de ressources, enseignants).</p> <p>Elle explique également le fonctionnement de la FGA qui diffère de la FGJ en précisant que les enveloppes budgétaires en FGA-FP sont octroyées en fonction des ETP (équivalent temps plein = 900h) des 2 dernières années. Le montant reçu est directement lié à ces données recueillies.</p> <p>Madame Charest donne également des précisions sur les projets à venir au Centre tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Investissement dans un projet de peinture d'envergure à Nouvel-Horizon; -Achat de mobilier urbain : offrir un milieu de vie intéressant et stimulant l'apprentissage; -Informatique : beaucoup d'ordinateurs sont désuets et cela comprend environ 60% du matériel; -Projet d'investissement pour renouveler les tous d'ordinateur (environ 300 ordinateurs à modifier); -Projet d'environnement de classes flexibles pour faciliter la différenciation pédagogique dans les classes comportant une majorité d'élèves ayant des besoins particuliers. 	x	
7.	<p>Projet éducatif</p> <p>Au mois de décembre 2022, l'équipe de direction a rencontré tous les membres du personnel en sous-équipées (quatre équipes de différents corps de métiers) afin de travailler ensemble à l'élaboration du projet éducatif 2023-2027.</p> <p>La présentation des orientations retenues aura lieu lors de la journée pédagogique du 24 mars prochain.</p> <p>Afin de donner des balises claires aux membres du conseil, Madame Charest explique que le projet éducatif 2023-2027 doit tenir compte des enjeux ciblés par le Ministère de l'Éducation. Ces enjeux comportent la réussite de tous les élèves, la santé et le bien-être ainsi que le développement de la compétence pédago-numérique chez le personnel scolaire.</p>	x	
8.	<p>Projets et partenariats</p> <p>Une cérémonie des métiers semi-spécialisés a eu lieu au Centre Ressource Intégration en janvier 2023. Madame Charest souligne avec fierté que des membres de l'équipe et elle-même ont assisté à la remise de 59 certificats aux employés (certificats de formation des métiers semi-spécialisés).</p> <p>Madame Charest mentionne également un autre beau partenariat avec le Centre Jeunesse-Emploi de l'Outaouais (CJEQ) qui est en est à sa 3^e année.</p> <p>Le programme « l'école autrement » permet aux élèves plus vulnérables de regagner confiance en leur parcours scolaire. Ces derniers cheminent dans les trois matières de base, soit français, anglais et mathématiques à raison de 7 blocs par semaine.</p>	x	

	Monsieur Gravel, président et représentant des entreprises, demande à obtenir une liste des certificats de formation de métiers semi-spécialisés (CFMS). Cette dernière comporte effectivement 165 métiers.		
9.	<p>Clientèle et suivi de la qualification et de la diplomation</p> <p>Madame Charest indique qu'une reddition de comptes est exigée par le Ministère pour la qualification et la diplomation des élèves de 20 ans et moins. Pour assurer ce mécanisme, elle explique le suivi des cohortes des élèves qui ont commencé leur secondaire en 2016-2017. Le Ministère prône la diplomation en moins de 7 ans. Pour cette cohorte, il reste 42 élèves à diplômer.</p> <p>Elle spécifie également l'objectif du CSSD qui est de diplômer 82% des élèves. Présentement, le taux de diplomation est de 79,25%.</p> <p>Madame Charest souligne également un beau projet de reprise d'examen d'écriture ministérielle qui a été offert au CEAD le 8 décembre 2022. C'est une enseignante de français qui a chapeauté le projet. Elle mentionne avec fierté que neuf élèves ont réussi la reprise ministérielle et que ces derniers sont maintenant diplômés grâce à cette belle initiative.</p>	x	
10.	<p>Formation obligatoire des nouveaux membres du CÉ</p> <p>Madame Charest assure un suivi par rapport à la formation obligatoire en ligne (visionnement de capsules) pour les nouveaux membres du CÉ. Il s'avère que chacun a bien fait ses devoirs afin de bien comprendre les rôles et les fonctions du CÉ.</p>	x	
11.	<p>Vie étudiante</p> <p>La présidente du Conseil étudiant, Kelly Cabral-Bothelo, nomme les activités qui ont lieu ou à venir au Centre.</p> <p><u>En voici quelques-unes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Rencontres du Conseil étudiant le mardi; -Café ouvert mardi, mercredi, jeudi; -Dîner pizza ; -Dîner offert par la direction : dîner pizza gratuit; -Club de marche 1 fois par semaine; -Bibliothèque ouverte 1 à 2 x par semaine; -Novembre : gala valorisation et persévérance; -Festivités du 23 décembre annulées : tempête hivernale; -Paniers de Noël et bingo de Noël; -Semaine persévérance scolaire : sacs verts, rubans, stylos, cartons de persévérance, musique; -Vidéo « danse ta persévérance » sur le groupe Facebook de l'Escale; -Conférence sur le dépassement de soi : Brigitte Ménard, ancienne animatrice à la vie étudiante de l'Édifice et de Nouvel-Horizon; -Conférence Trouve ta passion offerte par Justin Mbaya; -Fête de l'amitié : 14 février (achat de fleurs, chocolats); -23 février : Salon du Livre; -Mars : dîner cabane à sucre. 	x	
12.	<p>Information de l'équipe de direction</p> <p>Madame Charest précise qu'un atelier de cuisine a été mis en place pour développer la littératie avec les élèves en francisation-alpha.</p> <p>Elle ajoute aussi qu'un cours de yoga est offert par une enseignante afin d'assurer la santé et le bien-être de nos élèves en raison de 2 demi-journées par édifice.</p> <p>L'équipement est entièrement fourni par le centre qui a fait l'achat d'une multitude de matériel.</p>	x	

13.	Parole aux membres Les membres n'ont rien à ajouter. Tout a clairement été énoncé.	x		
14.	Points divers Aucun point divers n'est ajouté.	x		
15.	Date de la prochaine rencontre : le lundi 24 avril 2023 Madame Charest annonce la date de la prochaine rencontre qui aura lieu le 24 avril 2023.	x		
16.	Levée de l'assemblée La rencontre se termine à 17h39. Proposé par Bruno Patry; appuyé par Mélodie Diotte Chénier		x	

Audrey Charest
Direction

Martin Gravel
Président